

Troubles musculo-squelettiques

L'envers du décor des techniciens du cinéma et de la vidéo

Point de départ

En l'absence de données fiables permettant d'établir des priorités de prévention, le Syndicat des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ), appuyé par l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) et la CSST, a demandé à l'IRSSST de dresser un portrait des lésions professionnelles (troubles musculo-squelettiques et accidents) des techniciens et de formuler des hypothèses quant à leurs causes.

Responsables

Madeleine Bourdouxhe¹ et Denise Granger², de l'équipe Organisation du travail de l'IRSSST, et Georges Toulouse³, de l'équipe Sécurité-ergonomie de l'IRSSST.



Résultats

Une trentaine de recommandations techniques et organisationnelles, présentées en fonction des étapes principales d'une production cinématographique. On trouve aussi des recommandations d'ordre général et des propositions de recherche dans le rapport.

Utilisateurs

Les différentes catégories de techniciens travaillant dans le milieu du cinéma et de la télévision, le Syndicat des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ), l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), la CSST, de même que toute personne ou organisme concerné par la santé et la sécurité sur les plateaux de tournage.

ILS SONT PRÈS DE 2500 techniciens au Québec — éclairagistes, preneurs de son, assistants à la réalisation, maquilleurs, régisseurs de plateau, techniciens aux décors, costumiers, etc. — à travailler derrière le grand et le petit écran. Ce sont des métiers à risque, dont la pratique est irrégulière et s'étale sur de longues heures. À la demande du Syndicat des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ), l'IRSSST a réalisé une étude exploratoire sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) qui apporte un éclairage nouveau sur la réalité quotidienne vécue par ces artisans du septième art.

UNE MISE EN SCÈNE RIGOREUSE

Après une recension d'écrits, la consultation de plusieurs sources de données et des entretiens avec des producteurs et des responsables syndicaux, les chercheurs ont opté pour la méthode du questionnaire. Ainsi 650 personnes, soit le tiers des techniciens du STCVQ, ont répondu à un questionnaire sur les TMS, les accidents, leur emploi, leur calendrier de travail et leur situation familiale. De plus, les chercheurs ont réalisé des entrevues individuelles avec des techniciens occupant des postes à risque élevé de TMS et tenu un groupe de discussion avec des techniciens expérimentés afin d'interpréter les réponses. Enfin, la responsable du dossier, Madeleine Bourdouxhe, de l'équipe Organisation du travail, a suivi trois cours de formation professionnelle en cinéma afin de mieux saisir l'organisation du travail et la gestion des horaires dans ce secteur.

CES ACTEURS QU'ON NE VOIT JAMAIS

Leur syndicat regroupe à peu près 60 postes ou métiers différents. Ces



La manipulation et le transport de charges lourdes, les efforts intenses et l'exposition aux intempéries sont vus comme une contrainte forte par les deux tiers des techniciens.

et accidents

Chef maquilleur, maquilleur, chef habilleur, scripte, cantinier, coordinateur de production et accessoiriste de plateau comptent parmi les métiers qui souffrent le plus de douleurs articulaires et de troubles musculo-squelettiques.

métiers comptent légèrement plus d'hommes (56,5 %) que de femmes (43,5 %). Une équipe de tournage peut comprendre de 25 à 200 personnes. La plu-

part ont des contrats temporaires, renouvelables chaque semaine, et sont constamment à la recherche d'un emploi. Beaucoup ignorent qu'ils peuvent recourir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail si une blessure survient pendant un tournage. Toutefois, quand ils sont sous contrat, ils sont protégés par une convention collective. Parmi les répondants, 48 % travaillent sur les plateaux pendant des périodes de 12 à 14 heures par jour — parfois la nuit — et 33 % des autres y passent de 15 à 19 heures par jour. Près de 49 % d'entre eux ont des horaires de type 6/6 (deux plages de six heures de travail entrecoupées d'une heure de repas) et la majorité des techniciens travaillent en moyenne trois semaines par mois. Leur âge moyen est de 36,8 ans et la plupart sont célibataires. Pour ces travailleurs, créer une famille semble difficile. Ainsi, la vie de couple est-elle à la fois menacée par le manque de temps et par le stress qui se répercute sur tous les aspects hors du travail.

TMS, ACCIDENTS ET EFFETS SPÉCIAUX

Première constatation majeure : 88 % des techniciens ont souffert au moins une fois de symptômes de TMS au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. De plus, le nombre moyen de TMS chez une même personne est élevé (ces travailleurs ont des douleurs à trois endroits du corps différents dans la même année en moyenne). Les douleurs les plus



Soixante-quinze pour cent des techniciens du cinéma travaillent debout pendant presque la totalité de leur quart de travail.

fréquentes se situent au bas du dos (64 % des techniciens en souffrent), au cou (55 %), dans le haut du dos et les épaules (40 %). Le stress occasionnerait plutôt des douleurs au dos, au cou, aux épaules, alors que les exigences physiques se traduisent par des douleurs aux articulations, comme les coudes, les poignets, les genoux et les chevilles. Les principales causes d'apparition ou d'aggravation d'un TMS seraient le transport de charges lourdes et les postures contraignantes. Toutefois, les analyses descriptives multivariées indiquent que le stress et le fait d'occuper un poste exigeant de nombreuses heures sont aussi des déterminants importants.

La recherche fait état d'un taux de fréquence d'accidents de 9 % correspondant à ce qu'on trouve dans les tâches dites « mixtes », qui combinent travaux manuels et non manuels. Ces accidents ne se produisent pas par hasard et certains métiers sont plus touchés que d'autres. Les contraintes de temps y contribuent aussi de manière importante. De plus, ils se produisent au cours de tâches secondaires, comme le transport de charges lourdes, les déplacements sur des terrains accidentés ou encombrés et les interférences avec d'autres métiers. Précisons que les effets spéciaux, de plus en plus présents au cinéma, ne sont pas une cause importante d'accidents. « Les gens savent que

c'est dangereux et les équipes de tournage prennent toutes les précautions », commente Georges Toulouse, de l'équipe Sécurité-ergonomie de l'IRSST.

ÉPILOGUE

Le rapport propose une trentaine de recommandations, présentées en fonction des principales étapes d'une production cinématographique. On y trouve aussi des recommandations d'ordre général et des propositions de recherche. « Entre autres retombées, conclut Madeleine Bourdouxhe, le syndicat compte utiliser les résultats de la recherche notamment pour les cours de formation de base des techniciens et pour la formation sur les métiers plus à risque de TMS. » **PT**

BENOIT FRADETTE

Pour en savoir plus



BOURDOUXHE, Madeleine, Georges TOULOUSE et Denise GRANGER. *Étude exploratoire des problèmes musculo-squelettiques et des accidents chez les techniciens du cinéma et de la vidéo,*

Rapport R-335, 134 pages, 10 \$.
Téléchargeable gratuitement à www.irsst.qc.ca.